

A votre service

Une nouvelle carte du Parc est disponible. Elle met en évidence toutes les communes qui forment le Parc. Sur demande nous pouvons vous mettre à disposition cette carte du format A4 à A0 (84 cm* 119 cm) en papier résistant aux intempéries. Merci de votre commande directement au secrétariat du Parc.



Cette carte peut aussi être visionnée sous www.parcchasseral.ch puis « A télécharger »

Journées du 23 et 24 mai: un succès croissant

Sous un ciel radieux, le Parc Chasseral a participé cette année encore aux Journées européennes des Parcs, une manifestation de promotion des parcs régionaux menée à l'échelle du continent.

Cette manifestation a largement été mise en avant par les médias, qui en ont couvert les principaux événements. La mention du Parc Chasseral et sa notoriété régionale mais aussi nationale en sort renforcée.

Sorties guidées

Au total, ce sont sept sorties guidées gratuites qui ont été organisées sur deux jours. Elles ont rassemblé 150 personnes.

Les bus, gratuits eux aussi, de Nods à Chasseral et de Saint-Imier à Chasseral ont quant à eux transporté 220 personnes.

Un stand d'information

Un stand était dressé à proximité du parking de l'hôtel Chasseral ce qui a permis d'informer les très nombreuses personnes de passage sur le Parc, sur ses activités et de fournir des informations pratiques.

Ce type d'événements connaît un succès grandissant (par exemple 100 personnes pour les Nuits de la Chouette du mois d'avril). Le Parc participera ainsi encore en 2009 aux « Nuit de la randonnée » et « Nuit de la chauve-souris », ainsi qu'aux « Journées européennes du patrimoine » et à la « Semaine du goût ».

Le Parc et le Chemin des Anabaptistes



Le Parc porte le projet de Chemin des Anabaptistes. Ce chemin valorise le patrimoine historique, culturel et paysager centré autour de l'histoire des Anabaptistes dans la région. Le chemin des Anabaptistes est une offre touristique forfaitaire et originale qui génère une valeur ajoutée économique. Ce projet a été initié par le groupe de travail « Pont des Anabaptistes », qui va construire une passerelle à côté de l'ancien pont.

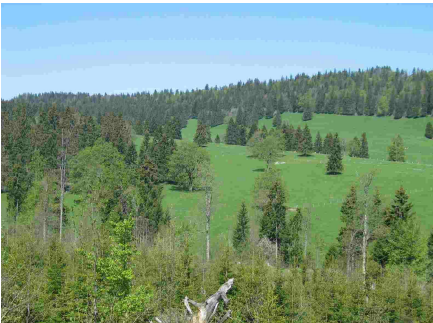
Le travail du Parc consiste à faire en sorte que cet important investissement au niveau de la passerelle crée des retombées auprès de prestataires de la région. Il s'agit de préparer un itinéraire avec des découvertes, attractif pour le public « cible ». Il est prévu que l'offre soit prête dès janvier 2010. Ce projet implique également des activités complémentaires liées à l'itinéraire comme la préparation d'un meilleur accès au Creux de glace et la valorisation paysagère à certains endroits.

Pâturages boisés

Le Parc est concerné par le maintien des pâturages boisés qui couvrent plus du tiers de notre territoire.

La gestion idéale d'un pâturage est déterminée à travers des plans de gestion intégrés affinés dans la région sur plusieurs pâturages (Mont-Tramelan, Tramelan, Cormoret, Orvin, Le Pâquier,...). Du savoir-faire sur cette thématique existe dans la région, aussi bien au niveau des exploitants, que des organisations agricoles ou des bureaux d'études.

Il s'agit à présent de mobiliser des moyens financiers suffisants pour que des exploitants qui le souhaitent puissent mettre en œuvre les mesures préconisées. Dans ce but des zones prioritaires devront être définies.



Fréquentation

Deux compteurs de fréquentation touristique seront ponctuellement posés dès le milieu du mois de juin en lien avec les Chemins pédestres bernois et Suisse Rando. Si les résultats sont significatifs, d'autres compteurs seront installés.

Les chiffres obtenus permettront de mieux cibler les efforts d'information ou de canalisation des personnes.

Réseaux écologiques

Un réseau écologique vise à favoriser la faune et la flore en protégeant les habitats de qualité et en les connectant.

Des mesures spécifiques sont ainsi prévues. Sur une base volontaire, un exploitant peut accepter de les mettre en œuvre sur une partie de sa surface agricole. En contre partie du travail supplémentaire, il perçoit une indemnité.

Le réseau du Vallon de Saint-Imier porte sur la surface agricole utile (SAU) de 14 communes. Il concerne près de 300 agriculteurs.

La mise en œuvre d'un réseau écologique est du ressort des communes. Elles ont ainsi participé financièrement à la réalisation du Plan directeur pour le Vallon de Saint-Imier, base indispensable dans le canton de Berne. Le Parc a pris le relais pour sa mise en œuvre. Les aspects pratiques sont mandatés au bureau le Foyard. Le coût de la réalisation est principalement assuré par une contribution des agriculteurs.

Plus de 80 agriculteurs

A ce jour, plus de 80 agriculteurs se sont annoncés, ce qui est très positif. L'ensemble de la surface du Parc est ainsi couverte par des réseaux écologiques selon différents modèles d'organisation : Plagne et Vauffelin, Romont, Orvin, Val de Ruz, Lignièrès et Enges (en préparation) et le plateau de Diesse ainsi que la Joux du Plâne (en préparation).

Une tâche importante pour le Parc sera de veiller à préparer l'élargissement et la reconduction du réseau du Plateau de Diesse en lien avec la Chambre d'agriculture du Jura bernois.

Un nouveau regard pour le Parc

Depuis le 15 avril, l'équipe du Parc a été renforcée par Viviane Vienat. Au bénéfice d'une formation supérieure de l'Institut des Hautes Etudes Internationales et du développement de Genève, Viviane Vienat a fait ses premières armes à l'ATE (Association Transport et Environnement) et au WWF. Elle est également responsable depuis plusieurs années de camps pour les jeunes. Elle a été retenue parmi 120 postulations.

Son travail actuel au Parc consiste à donner davantage de souffle aux activités concernant l'éducation à l'environnement : développement de l'accueil de classes externes à la région, recensement et développement de partenariats avec toutes les structures d'hébergements collectifs, préparation d'une collaboration sur le long terme avec les écoles des communes du Parc, appui à la qualité et aux développements des sorties guidées. Son activité se fait en intégration étroite avec les autres domaines de travail du Parc.

Dès cet automne, des classes vertes se feront sur la base d'une offre d'activités proposées par le Parc.